

# LES ECHOS

*de la Maison des Services*



**Numéro 12 - Avril 2014**



**Journal publié avec le soutien  
de nos deux CODECOM :**



## **EDITORIAL**

Deux hirondelles... Une symphonie de couleurs et de lumière... La nature se renouvelle... **Le Printemps est là !** Peut-on trouver plus agréable invitation pour la lecture de notre bulletin, lequel sans cesse se renouvelle grâce au dynamisme d'une équipe de direction managée par Christiane CHARLE, et à Christelle FEUILLARD chargée de l'agencement, effectué avec beaucoup de qualité artistique et de recherche, sans oublier les nombreuses personnes qui procurent articles, documents, interviews et... petites histoires pour sourire.

«Les Echos» est un lien d'amitié et une source d'informations toujours vérifiées. **Bonne nouvelle !** La commission «info» se renforce avec la venue de Madame Annick ELOY-FRESSINET. Bravo et merci.

Cette année 2014 est «**l'année du changement**» pour nos structures. On en parlait depuis bientôt deux ans, mais nous voici parvenus à la réalisation du **grand projet de changement** d'adresse. En créant la Maison des Services à ANCEMONT, les élus de la CODECOM Meuse - Voie Sacrée ont offert à nos associations un espace très agréable, confortable et fonctionnel qui nous permettra de parfaire l'accueil et la qualité de nos services. Le SSIAD étant déjà installé à la Maison Médicale à Dieue, ce sont donc les associations ADMR et ILCG qui établiront leur siège social à ANCEMONT. Merci Mesdames et Messieurs les Elus pour la reconnaissance de notre travail.

Le départ en retraite de Régine LESUEUR a ouvert la porte à Isabelle NOËL, qui a pris à bras le corps, sur son nouveau siège, la responsabilité de la continuité du service. Avec une personnalité différente, apportant sourire, accueil et efficacité, Isabelle assure le relais, soutenue par les conseils fréquents de Régine-bénévole. **Bienvenue à Isabelle** et nos félicitations pour le travail déjà bien accompli. Vous êtes dans l'immersion totale ADMR !

Longue vie aux «Echos de la Maison des Services» avec une équipe renforcée et bonne lecture à tous !

**Mireille HUMBERT**

## **Sommaire**

◆ Contacts .....	3
◆ Les délégués de village de l'ADMR .....	4
◆ Les délégués de village de l'ILCG .....	5
◆ La carte des villages .....	6
◆ Actualités ADMR .....	7
◆ L'association Verratsfruits .....	9
◆ L'usine WALLNER des Monthairons .....	12
◆ Nos villages - GENICOURT .....	14
◆ Information Filien ADMR .....	16
◆ Les activités de l'ILCG .....	17
◆ La zoothérapie .....	18
◆ Rôle d'une unité d'accueil spécifique Alzheimer .....	20
◆ Les SSIAD ont trente ans .....	21

**Equipe de rédaction** : Brigitte ADRIAN (SSIAD), Edith BONFILS (ADMR), Annick ELOY-FRESSINET (ADMR), Jean GUEUSQUIN (ADMR), Mireille HUMBERT (ADMR), Sandrine LHOTTE (Maison de retraite de Sommedieue), Gérard MACINOT (ADMR), Maria MARTIN (ADMR), Josiane SPITTLER (ADMR, ILCG)

**Responsable de rédaction** : Christiane CHARLE (ADMR)

**Agencement** : Christelle FEUILLARD (ADMR)



## CONTACTS



### L'ADMR à votre service

**Adresse :**

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural  
du Val de Meuse et du Plateau de Souilly  
17 Place de la Mairie  
55320 LES MONTHAIRONS

**Téléphone et fax : 03 29 87 63 51**

**Adresse mail : [vdmps@fede55.admr.org](mailto:vdmps@fede55.admr.org)**

**Ouverture de la permanence :**

Le lundi de 13h45 à 16h30  
Le mercredi de 13h45 à 16h30  
Le jeudi de 13h45 à 16h30

**Les membres du bureau :**

<b>Mireille HUMBERT</b>	<b>Présidente</b>
Mireille GEORGET	Vice Présidente
Jean GUEUSQUIN	Trésorier
Adèle COLOMBO	Secrétaire
Christiane CHARLE	Membre du Bureau
Josiane SPITTLER	Membre du Bureau
Michel VACHER	Membre du Bureau

**Les délégués de village :**

La liste complète de nos délégués bénévoles figure en page 4.

**Les aides à domicile :**

Une quarantaine d'aides à domicile sont à vos côtés chaque jour.

### La Maison de retraite de Sommedieue

**Adresse :**

**EHPAD Jacques Barat DUPONT**  
Rue du Parc  
55320 SOMMEDIUE

**Téléphone : 03 29 87 71 06**

**Adresse mail :**

**[contact@maison-retraite-barat-dupont.fr](mailto:contact@maison-retraite-barat-dupont.fr)**

**Site internet :**

**[www.maison-retraite-barat-dupont.fr](http://www.maison-retraite-barat-dupont.fr)**

### Le SSIAD

**Adresse :**

Service de Soins Infirmiers à Domicile  
Maison de la Santé - 6 rue du Rattentout  
55320 DIEUE-SUR-MEUSE

**Téléphone : 03 29 85 72 33**

*En cas d'absence, merci de laisser un message sur le répondeur.*

**Adresse mail : [siadmonthairons@orange.fr](mailto:siadmonthairons@orange.fr)**

Une infirmière coordinatrice, vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi. Merci de la contacter d'abord par téléphone.

**Les membres du bureau :**

<b>Charles DEMANGE</b>	<b>Président</b>
Josiane SPITTLER	Vice Présidente
Jocelyne CHAVRELLE	Trésorière

**Les aides-soignantes :**

17 aides-soignantes assurent chaque jour les soins dont vous avez besoin.

### L'ILCG

**Adresse :**

Instance Locale de Coordination Gérontologique  
Vallée de la Dieue et Meuse Voie Sacrée  
17 Place de la Mairie  
55320 LES MONTHAIRONS

**Téléphone : 03 29 87 73 70**

**Ouverture de la permanence :**

Le lundi de 14h00 à 16h00  
Le jeudi de 14h00 à 16h00

**Permanence à la Maison de Santé de Dieue-Sur-Meuse :**

Les 1<sup>er</sup>, et 3<sup>ème</sup> lundis de 10h00 à 11h30

**Les membres du bureau :**

<b>Josiane SPITTLER</b>	<b>Présidente</b>
Mireille GEORGET	Vice-Présidente
Dominique MARECHAL	Trésorière
Yvette DOUMENE	Secrétaire
Adèle COLOMBO	Membre du Bureau
Mireille HUMBERT	Membre du Bureau

## Les délégués de village de l'ADMR

<b>AMBLY</b>	Mme Anne-Marie MACHUM - 2 Lotissement Etrain 55300 AMBLY - tél : 03.29.85.21.18
<b>ANCEMONT</b>	M. Jean GUEUSQUIN - 4 rue Briquette 55320 ANCEMONT - tél : 03.29.85.70.52
<b>BELLERAY</b>	Mme Ghislaine LABOURIER - 10 rue Haute 55100 BELLERAY - tél : 03.29.84.22.65
<b>BELRUPT</b>	Mme Evelyne BERTHELEMY - 22 rue Joseph Corda 55100 BELRUPT - tél : 03.29.86.50.27
<b>DIEUE</b>	Mme Eliane LOUIS - 5 rue Haute 55320 DIEUE/MEUSE - tél : 03.29.87.70.48
<b>DUGNY</b>	M <sup>lle</sup> Adèle COLOMBO - 2 rue des Prés 55100 DUGNY/MEUSE - tél : 03.29.85.70.23
<b>GENICOURT</b>	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
<b>HAUDAINVILLE</b>	M. Gérard MACINOT - 6 rue des Clématites 55100 VERDUN - tél : 03.29.84.69.01
<b>HEIPPES</b>	Il n'y a pas de délégué actuellement.
<b>JULVECOURT</b>	M. Michel VACHER - 5 rue Savary 55120 JULVECOURT - tél : 03.29.80.51.15
<b>LANDRECOURT-LEMPIRE</b>	Il n'y a pas de délégué actuellement.
<b>LEMMES</b>	Il n'y a pas de délégué actuellement.
<b>LES MONTHAIRONS</b>	Mme Simone PETTAZZONI 55320 LES MONTHAIRONS - tél : 03.29.87.72.87
<b>OSCHES</b>	Mme Françoise DUBOIS - 3 Grande Rue 55220 OSCHES - tél : 03.29.80.52.94
<b>RAMBLUZIN et BENOITE-VAUX</b>	Mme Michèle LEROUX - 5 rue Basse 55220 RAMBLUZIN - tél : 03.29.80.52.88
<b>RECOURT</b>	Mme Josette THUGNET - 11 rue de Rambluzin 55220 RECOURT-LE-CREUX - tél : 03.29.85.23.81
<b>RUPT</b>	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
<b>ST-ANDRE-EN-BARROIS</b>	Mme Bernadette LACHAMBRE - 2 rue du Four 55220 SAINT-ANDRE-EN-BARROIS - tél : 03.29.80.56.17
<b>SENONCOURT</b>	Mme Fatima NICOLAS - 41 Lot. au Dessus des Prés 55220 SENONCOURT-LES-MAUJOUY
<b>SOMMEDIÈUE</b>	Il n'y a pas de délégué actuellement.
<b>SOUILLY</b>	Mme Mireille GEORGET - 44 Voie Sacrée 55220 SOUILLY - tél : 03.29.80.57.83
<b>TILLY</b>	Mme Maria MARTIN - 3 rue Basse 55220 TILLY-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.23.18
<b>VADELAINCOURT</b>	Mme Annick ELOY-FRESSINET - 3 rue de l'Abreuvoir 55220 VADELAINCOURT - tél : 03.29.80.54.14
<b>VILLERS</b>	Mme Marie-Odile GUERRA - 16 rue Principale 55220 VILLERS-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.22.85

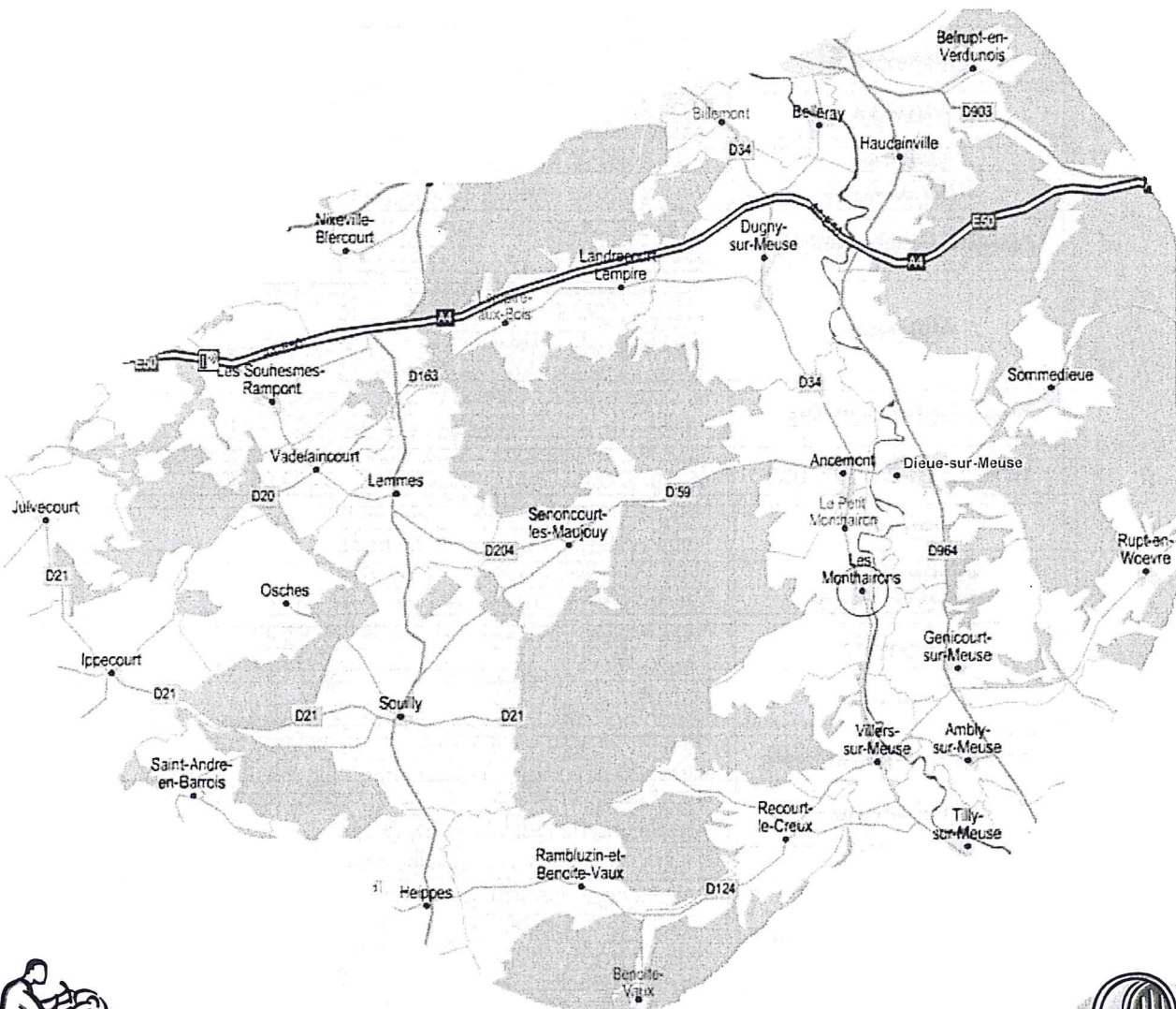
## Les délégués de village de l'ILCG

<b>AMBLY</b>	Il n'y a pas de délégué actuellement.
<b>ANCEMONT</b>	Mme Christiane MILLOT - 26 rue du Four 55320 ANCEMONT - tél : 03.29.85.74.88
<b>BELLERAY</b>	Mme Ghislaine LABOURIER - 10 rue Haute 55100 BELLERAY - tél : 03.29.84.22.65
<b>BELRUPT</b>	Mme Mireille MARATRAT - 21 rue de la Chiffour 55100 BELRUPT - tél : 03.29.84.31.38
<b>DIEUE</b>	Mme Claudine LAUNOY - 6 rue des Mésanges 55320 DIEUE/MEUSE - tél : 03.29.87.76.60
<b>DUGNY</b>	M <sup>lle</sup> Adèle COLOMBO - 2 rue des Prés 55100 DUGNY/MEUSE - tél : 03.29.85.70.23 Mme Jeannine WILLEMEN - 3 rue des Lilas 55100 DUGNY/MEUSE - tél : 03.29.87.72.35
<b>GENICOURT</b>	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
<b>HAUDAINVILLE</b>	Mme Annie PREUD'HOMME - 10 rue Grande 55100 HAUDAINVILLE - tél : 03.29.84.63.41
<b>HEIPPES</b>	Il n'y a pas de délégué actuellement.
<b>JULVECOURT</b>	Il n'y a pas de délégué actuellement.
<b>LANDRECOURT-LEMPIRE</b>	M. Michel DAUMAIL - 6 Grande Rue 55100 LEMPIRE - tél : 03.29.87.62.76
<b>LEMMES</b>	Mme Bernadette FONTENELLE - 4 Petite Rue 55220 LEMMES - tél : 03.29.80.55.45 Mme Rolande LATROMPETTE - 2 rue Sous l'Eglise 55220 LEMMES - tél : 03.29.80.50.24
<b>LES MONTHAIROIS</b>	M. Octavio DEGLI ESPOSTI - 1 rue du Moulin 55320 LES MONTHAIROIS - tél : 03.29.85.70.86
<b>NIXEVILLE-BLERCOURT</b>	Mme Marie-Madeleine LARDENOIS - 17 lot. Mont-Villée 55120 NIXEVILLE-BLERCOURT - tél : 03.29.86.80.12
<b>OSCHES</b>	Mme Françoise DUBOIS - 3 Grande Rue 55220 OSCHES - tél : 03.29.80.52.94
<b>RAMBLUZIN et BENOITE-VAUX</b>	Mme Odile BOCCIARELLI - 1 Hameau 55220 BENOITE-VAUX - tél : 03.29.80.50.83
<b>RECOURT</b>	Mme Josette THUGNET - 11 rue de Rambluzin 55220 RECOURT-LE-CREUX - tél : 03.29.85.23.81
<b>RUPT</b>	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
<b>ST-ANDRE-EN-BARROIS</b>	Mme Bernadette LACHAMBRE - 2 rue du Four 55220 SAINT-ANDRE-EN-BARROIS - tél : 03.29.80.56.17
<b>SENONCOURT</b>	Mme Fatima NICOLAS - 41 Lot. au Dessus des Prés 55220 SENONCOURT-LES-MAUJOUY
<b>SOMMEDIÈUE</b>	Il n'y a pas de délégué actuellement.
<b>LES-SOUHESMES-RAMPONT</b>	Mme Monique MAGNIER - rue de l'Orbière 55220 LES-SOUHESMES - tél : 03.29.80.51.48 Mme VERDUN - 4 rue du Petit Moulin 55220 RAMPONT - tél : 03.29.86.83.96
<b>SOUILLY</b>	Mme Mireille GEORGET - 44 Voie Sacrée 55220 SOUILLY - tél : 03.29.80.57.83
<b>TILLY</b>	Mme Francine PERIDON - 1 rue Basse 55220 TILLY-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.23.17
<b>VADELAINCOURT</b>	Mme Annick ELOY-FRESSINET - 3 rue de l'Abreuvoir 55220 VADELAINCOURT - tél : 03.29.80.54.14 Mme Françoise BERNARD - 11 Grande Rue 55220 VADELAINCOURT - tél : 03.29.74.87.90
<b>VILLERS</b>	Mme Patricia RICKMAN - 6 rue de la Gare 55220 VILLERS-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.26.65

# Les villages meusiens\* où interviennent l'ADMR du Val de Meuse et du Plateau de Souilly et/ou l'ILCG Vallée de la Dieue et Meuse-Voie-Sacrée

*La liste exacte des villages avec leur délégué  
figure sur les deux pages précédentes*

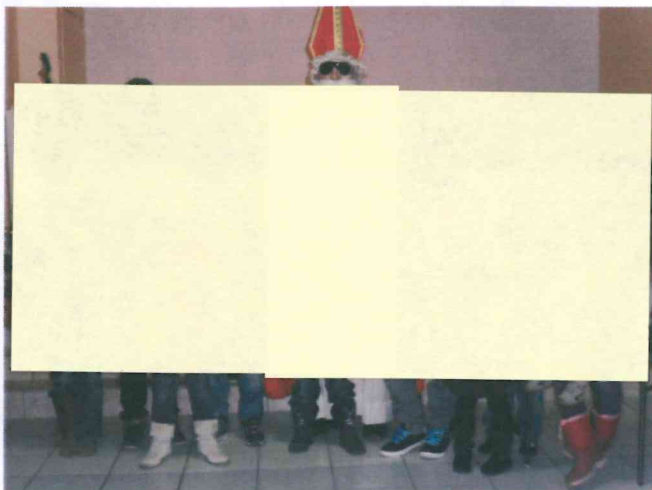
*\* Pour information, 28 associations locales ADMR existent en Meuse.  
Si votre commune ne figure pas sur notre liste, merci de contacter notre  
Fédération ADMR - 50 Résidence du Parc - 55101 VERDUN CEDEX au  
03.29.84.58.32. pour connaître l'association dont elle dépend.*





## Visite de Saint Nicolas aux MONTHAIRONS

Le mardi 10 décembre 2013, 13 petits garçons et petites filles sages ont eu la joie de rencontrer Saint Nicolas en personne. Ce dernier est arrivé à la Salle des Fêtes des MONTHAIRONS, chargé de jouets et de friandises. Les enfants l'attendaient impatiemment.

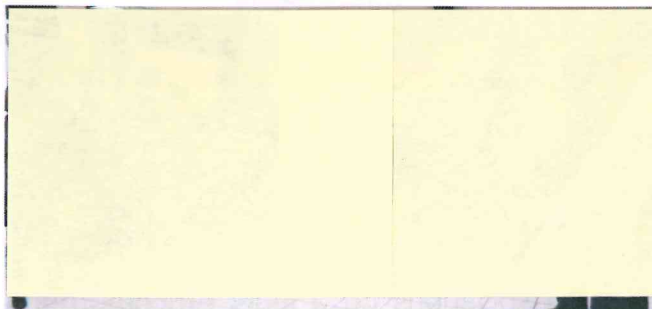


*Saint Nicolas parmi les enfants sages*



## De Bons Vœux pour 2014

Le vendredi 24 janvier 2014, a eu lieu la traditionnelle présentation des vœux par les présidents des trois associations ADMR, ILCG et SSIAD. De délicieuses galettes des rois confectionnées par la boulangerie des MONTHAIRONS ont pu être dégustées par l'assemblée.



*Les vœux se sont déroulés le vendredi 24 janvier*



## Départ en retraite

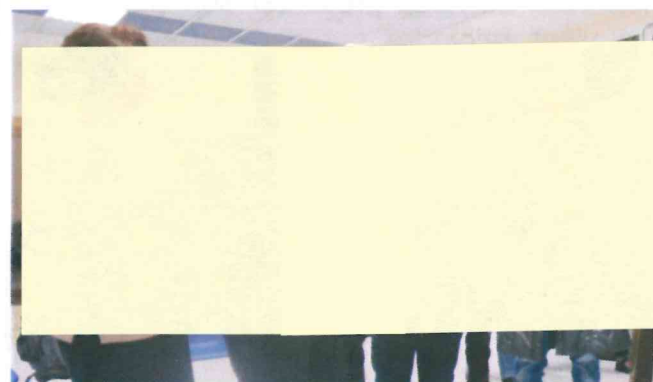
C'est également le vendredi 24 janvier 2014 qu'a été fêté officiellement le départ en retraite de Régine LESUEUR, secrétaire de l'ADMR pendant sept années.



*Régine et son mari Claude lors de la  
cérémonie des vœux du 24 janvier 2014*

## Le flambeau a été passé

### Bienvenue à Isabelle



*Marie-Françoise, Régine, Isabelle et Christelle*

C'est Isabelle NOËL des Monthairons, qui a repris le flambeau.

Elle est arrivée à l'ADMR le 18 novembre 2013 et a pu travailler en doublette avec Régine pendant un mois pour découvrir toutes les ficelles du métier.



## **Bienvenue à Lucas**

Patricia GRILLOT, salariée de l'ADMR, a gagné un 3<sup>ème</sup> grade de grand-mère avec Lucas, le premier enfant de sa fille Lindsay.

Rappelons que Lindsay a été aide-soignante au SSIAD des Monthairons.

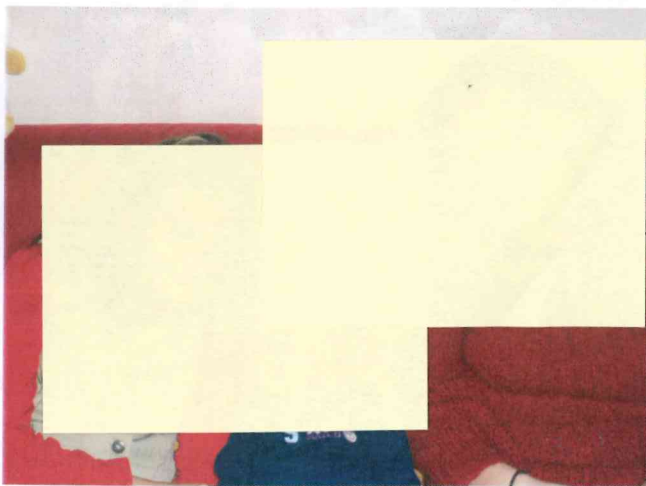
**Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents.**



**Lucas est né le 29/09/13 à 20h40 :  
il mesurait 50 cm et pesait 3.250 kg**

## **Bienvenue à Nahel**

Marina BRIZION, aide à domicile à l'ADMR, est heureuse de nous présenter son petit Nahel, qui vient rejoindre ses deux grandes sœurs Phoebe et Eunice.



**Nahel est né le 16/10/13 à 18h16 :  
il mesurait 54,5 cm et pesait 4.670 kg**

**Félicitations aux heureux parents**



## **Vive les mariés !!!**

Le samedi 26 octobre 2013, notre salariée ADMR Marie-Josée LEMOINE a uni sa destinée à celle de Jean-Louis MARCHE. Les pompiers de Souilly n'ont pas raté l'occasion de souhaiter tous leurs vœux de bonheur à leur collègue.



**Marie-Josée et Jean-Louis résident à VILLERS**

**Tous nos vœux de bonheur  
aux jeunes mariés**

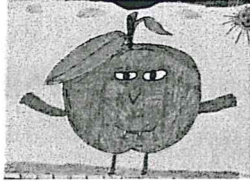


**Vous aussi, faites-nous part des événements heureux qui vous concernent et nous aurons le plaisir de les publier dans notre prochain journal.**



Nous adressons tous nos vœux de prompt rétablissement aux personnes de nos associations ou à leurs proches, qui ont des soucis de santé actuellement.





## L'ASSOCIATION VERRATSFruits de Dugny-Sur-Meuse

Un projet de sauvegarde des arbres fruitiers Lorrains a été réfléchi puis concrétisé par trois membres de l'association actuelle qui ont demandé la coopération de la commune et le conseil d'une autre association « Les Croqueurs de Pommes ».

Les écoles apporteront leur collaboration par l'approche, la découverte mais aussi l'apprentissage à la plantation et à la greffe de variétés anciennes pour les élèves du CM2 et du CP.

Dans un premier temps la commune a mis à disposition un terrain d'une superficie de 8 ares pour la plantation des arbres. Elle donnera par la suite un second terrain pour installer la pépinière.

Dans un deuxième temps, les membres de la future association sont allés proposer le projet aux institutrices de Dugny et à leurs élèves.

Enfin l'association voit le jour et s'intitule « Verratsfruits » car à la source les habitants de Dugny s'appelaient les « Verrats ».

Le logo de l'association est créé par une habitante du village et l'association compte 30 membres.

Il ne reste plus qu'à informer les habitants de la commune de ce beau projet.

Verratsfruits a pour mission de sauvegarder l'essence d'anciens arbres fruitiers de Lorraine en assurant la taille hivernale très utile pour orienter les rameaux et amener le soleil sur les fruits pour enfin assurer un meilleur rendement. Par exemple, un pommier de 40/50 ans bien entretenu peut donner jusqu'à 300 kg de fruits et vivre jusqu'à plus de 100 ans.



La conservation fruitière patrimoniale ne peut exister qu'en faisant des prélèvements de greffons, et en les mettant en pépinière pendant plusieurs années, pour ainsi pouvoir retransmettre la vie d'une variété indéfiniment aux habitants.

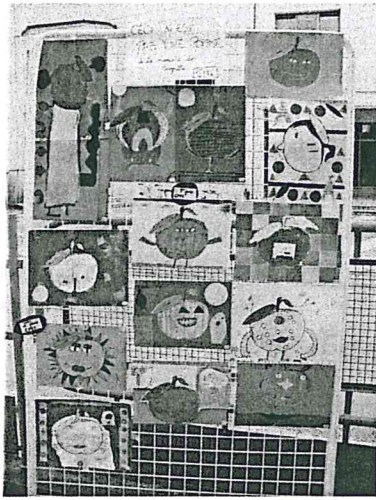
Comme le dit si bien le Président de Verratsfruits, Olivier HELMINGER, très passionné par son activité, « J'apprécie toujours l'esprit magique qu'a la greffe de rassembler deux morceaux de bois, qui finiront par donner un arbre, qui contribuera à perpétuer une variété. Je m'émerveille devant des beaux fruits et une super récolte ».

C'est en 2011 que l'association « Les Croqueurs de Pommes » ont fait découvrir aux élèves la façon de planter un arbre, mais aussi de ne pas avoir peur de mettre les pieds et les mains dans la boue, car après l'effort il faudra savoir attendre pour avoir une récompense... Ils devront d'abord soigner, arroser, observer, voir fleurir, grandir les arbres pour obtenir enfin une récolte et être récompensés du fruit de leur labeur.

Ils ont compris ce qu'était le pralin. La recette se compose ainsi de 1/3 de bonne terre, 1/3 de terreau, 1/3 de bouse de vache. On mélange le tout (et c'est là que les petits enfants se salissent...) et on met le mélange sur les racines au fond du trou, qui a été préparé par les adultes quelques jours avant la plantation. Puis pour étayer les arbres afin qu'ils soient insensibles aux intempéries, on leur a mis un tuteur.

La leçon terminée avec les travaux pratiques, les enfants arrosent régulièrement leur plantation pour que le résultat soit un succès dans plusieurs semaines.

Les différentes variétés plantées sont : la Belle Fleur Rouge, la Calé du roi et les Quetsches d'Italie.



Puis les enfants ont décidé de donner un nom à leur verger. Pour cela les institutrices ont organisé un concours de dessins, ouvert à tous les artistes en herbe, montrant leur talent pour définir le verger lorsqu'on pourra y récolter

les pommes. A l'issue de ce concours, après un vote, c'est le « Paradis des Fruits » qui est retenu comme appellation.

Les enfants ont pu aussi visiter d'autres vergers, découvrir des pressoirs et la fabrication artisanale de jus de pommes et enfin déguster ceux-ci.



L'association organise en parallèle deux fois par an des séances de taille et de greffe ouvertes à tout public, afin que les habitants voulant conserver une variété lorraine puissent demander à l'association d'effectuer un prélèvement, qui sera mis en pépinière et leur sera restitué quand la greffe sera prise et ainsi pouvoir conserver une variété.

L'ADAPEIM apporte elle aussi son concours en offrant tous les ans des fleurs à repiquer, ce qui ajoute une touche de couleurs chatoyantes bien agréables pour nos yeux en été. Souhaitons que les enfants ayant participé à cette aventure deviennent à leur tour des passionnés comme le Président de Verratsfruits et puissent perpétuer la sauvegarde de variétés anciennes dans le village.

**Claudine BECK**



## Au revoir, Régine

Régine LESUEUR qui partageait avec Christelle FEUILLARD la direction administrative de l'ADMR, a fait valoir son «droit à la retraite » selon la formule consacrée. Invitation, souhait, pression, «chantage amical»..., j'ai tout tenté pour l'inciter à prolonger sa présence parmi nous... mais je me suis inclinée devant son souhait de changer de vie, de se reposer et enfin de mieux se consacrer à Claude, son mari, et à sa famille.

Le départ de Régine n'est **pas un changement**, c'est **un bouleversement** ! Depuis sept années, elle était aux commandes tous les jours accueillant, écoutant les requêtes ou les doléances, réconfortant familles et salariées, cherchant et trouvant, parfois sur le fil, des solutions aux imprévus, qui souvent, mettaient les plannings établis en situation de crise... prévoyant avec Christelle les congés du personnel afin de satisfaire les demandes de nos salariées et de ne pas trop bousculer les habitudes des personnes aidées dans les remplacements.

Elle savait aussi, avec grand respect, se mettre à l'écoute de nos bénévoles et faire le lien avec la Fédération, etc..., etc... Tout au long de ces sept années, «notre Régine» a su faire face pour accomplir la mission de son poste avec compétence et efficacité réservant à chacun sourire et accueil, qui sont le label de qualité de l'ADMR.

Par ces quelques mots, je me fais l'interprète de tous les membres bénévoles et toutes les salariées de notre association pour remercier et rendre hommage à Régine LESUEUR et lui souhaiter un printemps de vie en retraite faite de joies et de bonne santé.

**Mireille HUMBERT**



## La musique à tous les âges

La musique est un langage universel ; elle relie les hommes ; elle adoucit les mœurs..., mais pas seulement. Au-delà du plaisir émotionnel et esthétique qu'elle procure, elle exerce une bonne influence sur le cerveau.

Lorsque nous entendons un morceau de musique qui nous plaît, notre cerveau déclenche la sécrétion de certaines « substances » comme la dopamine aux effets antidépresseurs, l'adrénaline aux capacités énergisantes et d'autres encore.

A chaque étape de notre vie, la musique a un rôle important. Elle a des effets positifs sur le développement des bébés prématurés, c'est dire combien, très tôt, elle nous dorlote. Des études ont montré les effets bénéfiques des activités musicales sur les acquisitions scolaires ; elles renforceraient la mémoire, les capacités verbales, les apprentissages mathématiques.

Jusqu'au terme de notre vie, elle peut continuer à nous aider. Elle est en plus utilisée comme un « médicament » dans les hôpitaux, dans les maisons de retraite, chez les professionnels médicaux : orthophonistes, kinésithérapeutes, dentistes... Le vainqueur du concours télévisé 2013 « The Voice » témoignait qu'il avait surmonté son bégaiement très important, véritable handicap, grâce au chant. Un neurologue célèbre pare la musique de toutes les vertus, qu'elle soit écoutée, chantée ou simplement imaginée. Il ajoute que la danse, notamment le tango, est aujourd'hui utilisé avec succès pour améliorer la motricité de certains patients. D'autres malades, à la suite d'un accident vasculaire cérébral, récupèrent plus rapidement l'usage de la parole lorsqu'ils écoutent quotidiennement une musique agréable, des chansons qu'ils ont fredonnées plus jeunes.

Pour les malades Alzheimer également, leur faire écouter de la musique permet de les relaxer, de diminuer les troubles du comportement, les épisodes de dépression.

Ce petit article s'adresse plus spécialement à ceux qui parfois s'ennuient seuls chez eux, aux aidants qui voudraient reconforter des personnes de leur entourage et également à ceux et celles qui aiment la musique et n'en connaissent peut-être pas tous les bienfaits. Alors, si la musique est bonne pour la santé, pourquoi s'en priver ? Chantez, écoutez votre musique préférée, jouez d'un instrument, dansez, voilà un bon médicament. Et faites vôtre la devise de l'ancien orchestre symphonique de Paris : « On peut vivre sans musique... mais pas si bien ».

**Adèle COLOMBO**

## À LIRE



*Nous avons souhaité vous citer ces quelques livres que nous avons trouvés très intéressants :*

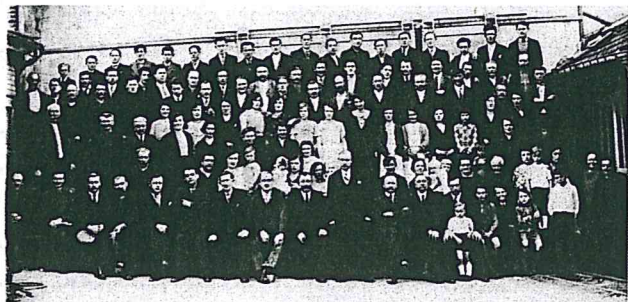
- ◇ Les Vieilles de Pascale Gautier (prix Renaudot Poche 2012) - Édition Gallimard 5€95 environ
- ◇ Paroles d'une assistante de vie de Zouhour Ben Salah - Édition Pétrarque 13€00 environ
- ◇ J'ai décidé de bien vieillir de Claudine Badey-Rodriguez - Édition Albin Michel 18€00 environ

*Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles qu'on n'ose pas les faire.  
C'est parce qu'on n'ose pas les faire qu'elles sont difficiles.*

*Sénèque*

## COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE L'USINE WALLNER

(cf le numéro 5 de septembre 2010 des « ECHOS  
DE LA MAISON DES SERVICES »)



**Grâce à des renseignements apportés par Mme Hélène GUERIN-WALLNER, qu'elle en soit remerciée, descendante au 3<sup>ème</sup> degré du fondateur de l'usine, le paragraphe suivant concernant la création de l'usine a été reformulé par rapport au texte initial d'août 2010.**

Après la guerre de 1870, l'ancêtre de la famille, Edouard WALLNER, alsacien d'origine ayant opté pour la France, est venu se fixer en Meuse, à MONTHAIRON, avec sa femme, son fils Edouard et sa fille Mina. C'est là, vers 1898, qu'il installa dans la Grand-Rue, l'usine de bois courbé. En 1906, son fils Edouard est décédé à l'âge de 34 ans, laissant sa femme avec quatre garçons en bas âge : Adolphe 6 ans, Pierre, Etienne et Edouard le plus jeune, 6 mois. Ce décès posait un grave problème pour la direction de l'usine. C'est ainsi que Edouard WALLNER père fit venir son neveu Charles, fils de son frère Eugène WALLNER, négociant à PARIS, et assura sa formation afin de prendre la direction de l'entreprise. En 1908, Charles épousa sa cousine Mina. Charles WALLNER est décédé en 1969 et son épouse Mina en 1965.

L'activité se développant de façon très importante, l'usine dut s'installer peu avant 1914 sur l'emplacement que l'on voit encore aujourd'hui. Il faut dire que la chaise en bois courbé connut une grande vogue à cette époque. Légère, solide et confortable, c'était la chaise de bistrot par excellence, de salon chez les particuliers, et aussi comme chaise d'orchestre, à Vienne, en Autriche, on l'appelait la chaise à violon.

En 1962, l'entreprise fut cédée à un industriel parisien, Monsieur LAURENCEAU. La fabrication s'orienta peu à peu vers le meuble de style, et la technique du bois courbé prit fin vers 1970. Quelque temps après le décès de Monsieur LAURENCEAU, la Société déposait son bilan en septembre 1973. L'affaire fit grand bruit dans la région, et, malgré la reprise par la Société OMNI-STYLE de GONDRECOURT, 45 des quelques 120 employés perdirent leur emploi. Peu de temps après, l'usine fermait définitivement ses portes. Ce fut la fin d'une époque pour le village des MONTHAIRON.

### **Retour sur images de cette grande période du début du 20<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux années 1970**

La vie du village et celle de l'usine étaient étroitement liées. En dehors des commerçants et des cultivateurs, la plupart des habitants travaillaient à l'usine. On y entrait à 14 ans, dès la sortie de l'école, et.... on y passait sa vie active sur plusieurs générations. Parmi toute cette population, il y avait les personnages ayant des postes-clés : Monsieur Charles WALLNER, c'était le « Patron », petit homme au feutre gris dans sa 4CV grise, mais tellement omniprésent partout. Monsieur WALLNER fut maire de la commune pendant plusieurs mandats avant et pendant la seconde guerre. Ensuite on trouvait la garde rapprochée, les adjoints, comptables et contremaîtres : Messieurs WALLNER Adolphe, Edouard, Pierre et Maurice, ses neveux, Messieurs LEMOINE, VAN THOURNOUT, DEFER, GASCOIN et d'autres. La Famille DENEREAZ tenait la conciergerie, tandis que Joseph KREMER était le premier levé. A 5 heures du matin, il fallait ranimer le foyer, monter la chaudière en pression, lancer la machine à vapeur et actionner la sirène pour appeler le monde au travail. Roland BOULANGER s'occupait de la mécanique et devait faire marcher tout ce qui ne voulait pas marcher. Et puis il y avait ceux qui s'inscrivaient dans la grande chaîne de fabrication.

Marcel CHRISTOPHE, dit « Maho », le chauffeur-grumier, jadis avec un vieux camion américain « PIERCE » de la guerre de 14, ensuite avec un increvable GMC. Emile CATTANT débitait les grumes en plots, lesquels étaient ensuite découpés, rabotés, tournés, toupillés, poncés, etc..., pour constituer les différentes parties des sièges et meubles.

La phase la plus emblématique de la fabrication était le pliage, grande spécialité de la famille BLOQUE père et fils. Les pièces de bois étaient mises à l'étuve dans des tubes et soumises à la vapeur sous pression le temps nécessaire pour attendrir les fibres du bois. Au sortir de l'étuve, les pièces étaient placées dans des moules et pliées à la force des bras. Pierre BLOQUE, (Pierrot) qui a longtemps travaillé au pliage avec son père Gilbert, me rapportait récemment que cette technique ne tolérait aucun défaut dans le fil du bois, sinon, le morceau se brisait violemment. Enfin, la dernière phase consistait à laisser le tout au séchoir pendant plusieurs jours. On obtenait alors soit le cercle parfait du châssis d'une chaise ronde, soit les S de porte-manteaux, ou encore la forme en U des deux pieds et du dossier en un seul morceau. Les ateliers de montage, domaine de Marcel DEFER et de vernissage, terminaient la chaîne avec le cannage qui était le plus souvent effectué à domicile par des ouvrières.

Cette bourdonnante activité débordait l'enceinte de la fabrique. La sortie de l'usine, à midi et à 5 heures le soir, était tout un spectacle en soi. La route était largement occupée par les rangs serrés de ceux qui marchaient et qui étaient doublés par ceux qui allaient à vélo, et ça discutait... et ça riait... A 13 heures, pour la reprise, le flux était un peu plus dilué. On retrouvait souvent les mêmes dans le même ordre. Il y avait les premiers, en avance, ensuite ceux qui étaient dans les temps, et enfin ceux qui devaient courir ou pédaler allègrement pour pointer à l'heure pile.

Le soir et le samedi, chacun vaquait à ses occupations : le jardin, la chasse, la pêche, et, selon les saisons, on allait donner un coup de main chez « son » cultivateur. Il y avait aussi les adeptes des parties de belote ou de quilles aux cafés du village, sans oublier les longues causettes sur les bancs, le soir, dehors et à la belle saison.

Les salaires n'étaient pas très élevés à cette époque et les conditions de travail étaient pénibles et difficiles, mais toutes celles et tous ceux qui ont vécu cette période intense de la vie au village en conservent une certaine nostalgie.

Cette petite évocation n'est pas exhaustive et peut comporter de légères inexactitudes bien involontaires. C'était juste un petit clin d'œil au passé.

(Texte revu le 8 février 2014)

**Emile Humbert**

## **SALADE DE CRESSON AUX RADIS ET A LA POMME**



Pour 4 personnes:

- ♦ 1 botte de cresson (ne pas tout mettre si la botte est importante)
- ♦ 1 botte de radis (idem pour les radis)
- ♦ 1 pomme
- ♦ 10 cl de crème fraîche liquide
- ♦ 1 jus de citron + sel + poivre

Hacher grossièrement le cresson.

Emincer les radis à la mandoline ou au couteau et couper la pomme en dés.

Émulsionner la crème avec le jus de citron, ajouter le sel et le poivre.

*Il n'y a pas de situations désespérées,  
il n'y a que des gens qui désespèrent  
de la situation.*

*Anonyme*

## Nos villages : GENICOURT

GENICOURT. Ce nom même indique de lointaines origines ? Très répandu, le suffixe COURT « CURTIS » signifie villa des champs ; quant à GENESIUS il rappelle l'époque gallo romaine.

La localité se serait donc développée autour d'un domaine rural antérieurement à la période carolingienne. Le fief de Génicourt dépendait de l'évêque de Verdun. Dès le XII<sup>e</sup> siècle il est héréditaire dans une famille portant son nom. Le dernier personnage de cette famille ayant résidé à Génicourt semble être un certain EDOUARD de GENICOURT. Vers 1400, la seigneurie passe dans d'autres mains. Elle est rachetée par les D'APREMONT AUX MERLES. Dès le moyen-âge cette famille est particulièrement puissante en Meuse où elle possède la plupart des seigneuries mais surtout en Lorraine.

A Génicourt, elle va particulièrement marquer son passage. En effet en 1500 le seigneur de Génicourt est une femme : NICOLE D'APREMONT. Avec son mari PHILIPPE DE NORROY elle va faire construire, dans un style de l'époque gothique flamboyant, la magnifique église que nous connaissons aujourd'hui. Elle renferme un véritable petit musée du XVI<sup>ème</sup> siècle avec un statuaire exceptionnel dont certaines œuvres sont de LIGIER RICHIER. Des fresques murales représentant le CREDO et sept vitraux couronnant le chœur datés de 1524 et 1528, uniques en Meuse.



**Génicourt compte près de 300 habitants**

Peut-être une particularité à Génicourt, si le village a connu assez peu de dégâts matériels lors de la guerre 14/18 il a été partiellement détruit pendant l'exode de juin 40 par un incendie ; trente-cinq maisons et exploitations agricoles ont été détruites.

Génicourt a toujours été un village relativement modeste. Le recensement de 1850 atteste une population maximum de 403 habitants ; celle-ci tombe à 170 dans les années 1970 ; aujourd'hui grâce à un lotissement créé dans les années 1980 et à la réhabilitation de nombreuses maisons dans le vieux village elle approche les 300 habitants. L'école a pu rouvrir ses portes dans le cadre d'un RPI.

A côté d'une activité agricole traditionnelle, la vie au village a été rythmée par l'activité des carrières de Rupt et de la saboterie dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle.

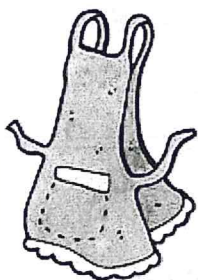
Fermé dans les années 1965, le site des carrières appartient au PNRL\* ; une pelouse calcaire avec sa flore spécifique y est préservée ; un sentier d'interprétation y a été aménagé. Une ancienne ruine encore debout en bordure de la route de Génicourt à Rupt-En-Woëvre rappelle le travail de la carrière : c'était la cantine des carriers.

Quant à la saboterie, elle se reconvertisse en scierie dans les années 1970 ; aujourd'hui elle a aussi disparu.

Source : Mairie de Génicourt

\*PNRL : Parc Naturel Régional de Lorraine

## **Vous souvenez-vous du tablier de votre grand-mère : la banette ?**



Les mères et grand-mères portaient un tablier par-dessus leurs vêtements pour les protéger car elles avaient peu de robes de rechange. En fait, il était beaucoup plus facile de laver un tablier habituellement en coton qu'une robe, une blouse ou une jupe, faites d'autres tissus.

Le principal usage du tablier de grand-mère était donc de protéger la robe, mais en plus de cela, il servait de gant pour retirer un plat brûlant du fourneau, bien avant l'invention des "mitaines à fourneau".

Il était merveilleux pour essuyer les larmes des enfants et, à certaines occasions, pour nettoyer les frimousses sales.

Depuis le poulailler, le tablier servait à transporter les œufs, les poussins à réanimer, et parfois les œufs à moitié éclos, que maman déposait dans un fourneau tiède afin de faciliter leur éclosion.

Quand il y avait de la visite, le tablier servait d'abri aux enfants timides... d'où l'expression : «*Se cacher dans les jupons de sa mère*».

Par temps frais, maman le relevait pour s'y emmitoufler les bras et les épaules. Par temps chaud, alors qu'elle cuisinait devant le poêle à bois, elle y épongeait la sueur de son front.

Ce bon vieux tablier faisait aussi office de soufflet, alors qu'elle l'agitait au dessus du feu de bois pour le ranimer.

C'est lui qui servait à transbahuter pommes de terre et bois sec jusque dans la cuisine. Depuis le potager, il servait de panier pour de nombreux légumes ; après que les petits pois avaient été récoltés, venait le tour des choux. En fin de saison, il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre.

Quand des visiteurs arrivaient à l'improviste, c'était surprenant de voir avec quelle rapidité ce vieux tablier pouvait faire la poussière.

A l'heure du repas, grand-mère allait sur le perron agiter son tablier, c'était signe que le dîner était prêt, et les hommes aux champs savaient qu'ils devaient passer à table.

Grand-mère l'utilisait aussi pour sortir la tarte aux pommes du four et la poser sur le rebord de la fenêtre, afin qu'elle refroidisse ; de nos jours sa petite-fille l'y pose aussi, mais pour la décongeler... Autres temps, autres mœurs !

Il faudra de bien longues années, avant que quelqu'un invente un vêtement, qui puisse rivaliser avec ce bon vieux tablier utile à tant de choses.

***Danger : on deviendrait bien fou aujourd'hui rien que de songer à la quantité de microbes qui pouvaient s'accumuler sur le tablier en une seule journée !***

***En réalité***, la seule chose que les enfants de l'époque aient attrapée au contact du tablier de maman ou de grand-maman, ***c'est de l'amour !***

## **Devinette**

Mon premier est une rondelle de citron sur un boomerang.

Mon deuxième est une rondelle de saucisson sur un boomerang.

Mon troisième est une rondelle de kiwi sur un boomerang.

Mon quatrième est une rondelle de pomme sur un boomerang.

Mon cinquième est une rondelle de poire sur un boomerang.

Mon sixième est une rondelle d'orange sur un boomerang.

Mon tout est une saison ?

Réponse : le printemps car les six rondelles sont de retour.  
(les hirondelles sont de retour).

**Le service de téléassistance Filien ADMR offre une alternative au gardiennage des clés à ses abonnés, avec le coffre à clés.**

Cette solution permet de répondre aux besoins d'abonnés (*notamment dans le cas où ils ont des difficultés à confier leurs clés au réseau de trois intervenants*). La mise à disposition de clés du domicile est accessible à tout moment, par les intervenants autorisés à ouvrir le coffre à clés. Plusieurs avantages avec ce système :

- ☞ Garantir l'accès au domicile grâce aux coffres à clés. **Finis les clés dans le pot de fleurs ou sous le paillason !**
- ☞ Seuls les intervenants, nommés au préalable sur le contrat d'abonnement, sont autorisés à ouvrir le coffre à clés. Ils se verront attribuer le code d'ouverture du coffre à clés par l'opératrice d'écoute lors d'une demande d'intervention. **La combinaison de la boîte à clés peut être modifiée à tout moment par l'abonné ou son entourage.**
- ☞ **Le mini coffre à clés présente une sécurité optimale :** Il ne nécessite pas d'alimentation électrique ou électronique. Le code qui commande son ouverture se compose sur un clavier mécanique breveté par General Electric. Plus de 1 000 combinaisons sont possibles et celles-ci sont modifiables en permanence. De plus, il résiste aux intempéries et au vandalisme (testé par le Centre National de Prévention et de Protection).
- ☞ Large gamme de modèles pouvant s'adapter partout : sur un mur, une porte, une grille, etc.

Filien ADMR a retenu comme partenaire la société GESCLÉS, qui propose une gamme variée de mini coffres à clés sécurisés KEYSAFE, à l'achat (à partir de 65 € TTC). A cette occa-

sion et sous certaines conditions, il est possible pour les abonnés téléassistance de bénéficier de réductions sur toute la gamme.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service clients Filien ADMR au 03.29.86.77.77 ou les responsables de secteur Claudine BECK au 03.29.85.74.63 ou Christiane CHARLE au 03.29.90.16.84.



**Le miroir chinois**

*Le miroir est souvent l'accessoire du songe*

Un paysan chinois se rendit à la ville pour vendre son riz. Sa femme lui dit :

- S'il te plaît, rapporte-moi un peigne.

A la ville, il vendit son riz et but de l'alcool avec des compagnons. Au moment de repartir, le souvenir de sa femme lui revint. Elle lui avait demandé quelque chose mais quoi ? Impossible de s'en rappeler. Il acheta un miroir dans un magasin pour femmes et revint au village.

Il donna le miroir à sa femme et sortit de la pièce pour retourner aux champs. Sa femme se regarda dans le miroir et se mit à pleurer. Sa mère qui la vit pleurer lui demanda la raison de ces larmes.

La femme tendit le miroir en disant :

- Mon mari a ramené une seconde femme.

La mère à son tour prit le miroir, le regarda et dit à sa fille :

- Tu n'as pas à t'inquiéter car elle est déjà bien vieille.

Corentin, 4 ans, est en vacances chez papy et mamie. Celle-ci prépare le repas.

Corentin demande : « C'est quoi Mamie ? »

Mamie répond : « Des lentilles. »

Corentin : « C'est même pas vrai !!! Les lentilles, maman les met dans ses yeux ! »



## Les activités de l'ILCG

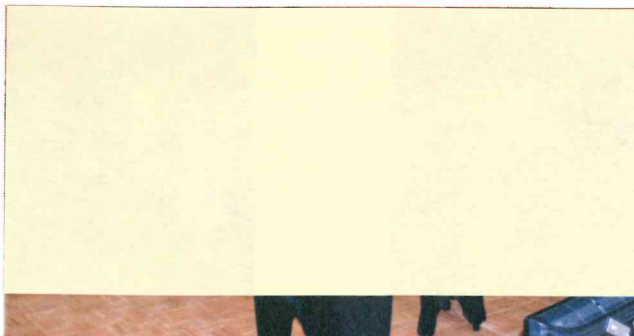
### L'ILCG nous a fait chanter et danser



L'après-midi récréatif du 21 novembre 2013, dernière prestation de l'année pour l'ILCG, s'est déroulé à la Salle des Fêtes de Dieue-Sur-Meuse, salle qui permet une ambiance particulièrement chaleureuse.

Plus de 100 adhérents avaient répondu à notre invitation, attirés par le programme particulièrement festif qu'offraient M. et Mme CROLBOIS (Madame à l'accordéon), accompagnés de partenaires talentueux.

La reconstitution d'un décor « guinguette » avec banc et verdure recréait le cadre populaire et réaliste, évocateur d'un répertoire d'Edith PIAF, puisque la commémoration du cinquantième de sa mort était le thème choisi.



***Dansons sur des airs d'accordéon !!!***



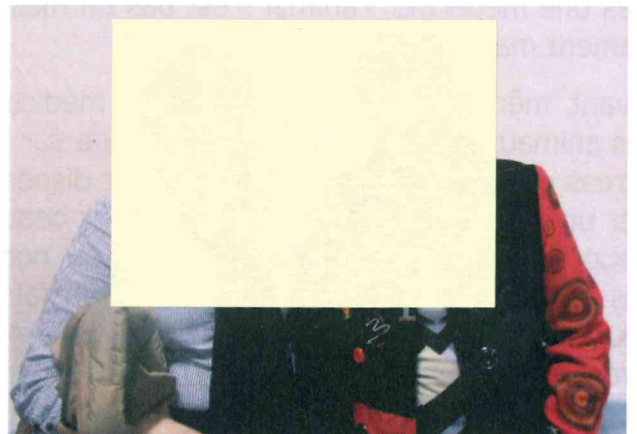
Les participants ont cédé à la nostalgie (positive) sur la piste de danse et Madame CROLBOIS, toujours attentive aux personnes âgées, s'est approchée des résidents de la Maison de Retraite de Sommedieue (que nous essayons toujours d'associer à nos animations). Elle a réveillé les souvenirs, en même temps que les appétits, satisfaits par le goûter traditionnel.

**Josiane SPITTLER**

## BIENVENUE A YVETTE

Nous avons accueilli, il y a quelques mois, au sein de l'ILCG, Mme Yvette DOUMENE en qualité de secrétaire bénévole, poste qui n'était pas pourvu depuis plusieurs années, augmentant fortement la charge de travail de Dominique MARECHAL, trésorière.

Yvette a toutes les qualités requises et son efficacité fut immédiate, les règles du milieu associatif lui étant familières.



***Dominique et Yvette,  
les chiffres et les lettres de l'ILCG***

## LA ZOOTHERAPIE

(du grec « ZOO » : animal et  
« THERAPIA » : soin ou cure)



La zoothérapie utilise la présence de l'animal pour améliorer la santé mentale ou physique d'une personne ou tout simplement sa qualité de vie.

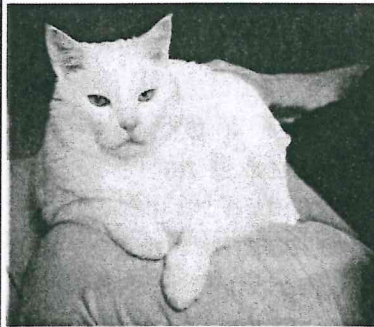
La zoothérapie s'appuie sur un phénomène ancien, constant et naturel : le lien étroit qui se tisse entre l'être humain et l'animal. Compagnons fidèles et sans préjugés, les animaux s'attachent aux humains sans rien demander, attitude rarissime à notre époque. Ils brisent la solitude, aident à reprendre contact avec nos émotions et s'avèrent être les meilleurs catalyseurs à la relation d'aide.

Cependant, la seule présence d'un animal n'est pas une thérapie proprement dite. L'animal n'est pas le soignant, c'est l'intervenant humain. La zoothérapie ne guérit pas et n'est pas une médecine, l'animal n'est pas un médicament mais un médiateur.

Avant même d'aborder le domaine médical, les animaux ont une influence bénéfique sur le stress de la vie courante ; ils peuvent dispenser un attachement sans limites et pour beaucoup de personnes solitaires, âgées ou non, les animaux de compagnie peuvent satisfaire leurs besoins affectifs essentiels. Ils apaisent, protègent, rassurent, sécurisent, atténuent l'anxiété et l'angoisse. Ceux-ci sont des alliés de confiance.

Les bienfaits reconnus et répertoriés de la zoothérapie nous conduisent tout naturellement vers son application en Maisons de Retraite, envisagée après des études d'évaluation. Cette forme de thérapie pourrait trouver sa place parmi d'autres et réduire la prise de médicaments. Elle peut compléter de façon originale les thérapeutiques existantes, psychologie, psychiatrie, ergothérapie, kinésithérapie, mais elle s'accompagne de critères d'hygiène et d'éducation de l'animal. C'est une spécialisation et la soutenance d'une thèse ne fait partie ni de nos attributions ni surtout de nos capacités.

Contentons-nous de mettre en valeur nos fidèles animaux puisque les bienfaits qu'ils nous apportent sont reconnus. Les plus communs (sans connotation péjorative), disons les plus habituels, le chien et le chat sont incontestablement les compagnons de l'être humain depuis des millénaires. Ils sont dotés de sens, d'instinct, de capacité à apprendre et à réagir face à des problèmes spontanés, surtout le chien dont la race, le sexe, l'âge, la provenance, l'éducation seront des critères de sélection en fonction de ce qui lui sera demandé.



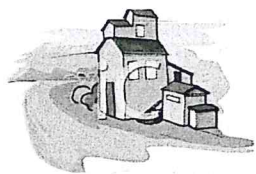
Le chat joue un grand rôle d'apaisement auprès des personnes âgées : son ronronnement évoque la parole et provoque la communication, le toucher soyeux d'un

chat calme, diminue le stress, l'anxiété, la peur, l'insécurité et peut conduire à l'amusement, au rire, au besoin de parler, de se confier, accordant à son animal un caractère humain et pratiquant ainsi l'anthropomorphisme.

L'amour de l'humain en premier, associé à l'amour des bêtes, permet cette mystérieuse alchimie bienfaisante.

**Josiane SPITTLER**

## APPEL AUX BENEVOLES



Plusieurs de nos communes ne sont pas pourvues de délégués de village.

C'est une personne de bonne volonté à laquelle il n'est imposé aucun emploi du temps fixe et régulier. Elle est reconnue dans son village, comme partenaire de l'ILCG et elle accepte de distribuer aux personnes âgées les informations, les conseils, les documents dont celles-ci peuvent avoir besoin dans une situation bien précise qu'elle nous aura signalée.

A l'occasion d'une visite, d'une rencontre (la famille est la bienvenue), elle mentionnera les différents services, encore trop souvent ignorés, que nous pouvons apporter :

- ☞ repas chaud livré à domicile par une hôtesse chaque jour (sauf le dimanche)
- ☞ aide à l'habitat pour améliorer le confort de son cadre de vie et permettre son maintien chez soi le plus longtemps possible (attribution d'une subvention ILCG)
- ☞ portage de livres à gros caractères
- ☞ visites à domicile.

Messieurs les Maires qui, par votre contribution, participez au fonctionnement de notre instance et êtes des partenaires de premier ordre, accepteriez-vous, au cours de réunions, par exemple, de mentionner notre recherche ? Evocation discrète, cela va sans dire, car cet engagement (qui peut être rompu à tout moment) doit être spontané.

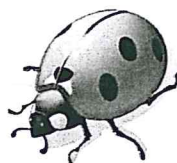
Merci de l'aide que vous pourriez peut-être nous apporter dans les villages suivants : AMBLY - GENICOURT - HEIPPES - JULVE-COURT - RUPT - EN-WOËVRE - SOMMEDIUE.

**Josiane SPITTLER**



## ACTIVITES ILCG DU 4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2013

- 3 octobre : Rendez-vous Bureau avec les Présidents de CODECOM (Portage de repas)
- 9 octobre : Commission d'attribution des subventions ILCG avec le CMAL
- 30 octobre : Réunion trimestrielle des Présidents d'Instances aux Monthairons
- 21 novembre : Après-midi récréatif à la salle des Fêtes de Dieue-sur-Meuse
- 25 novembre : Réunion Portage Repas (prévoir les aléas de l'hiver)
- 7 décembre : Marché de Noël – Maison de Retraite de Sommedieue

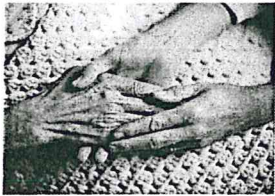


### **Jolie bête à bon Dieu**

Voici une légende du Moyen-Âge. Un jour, un homme fut condamné à être décapité. Au moment où le malheureux allait poser la tête sur le billot, il aperçut une coccinelle et, craignant de l'écraser, il la saisit délicatement pour l'éloigner de l'instrument de supplice. Les juges présents virent ce geste. Ils se regardèrent avec étonnement et d'un commun accord, décidèrent qu'un homme qui faisait preuve d'un cœur aussi sensible ne pouvait être un criminel.

L'innocent fut gracié séance tenante et les spectateurs convaincus que le Très-Haut avait envoyé la bestiole pour sauver le condamné, donnèrent spontanément à l'insecte sauveur le nom de « bête à bon Dieu ».

La vérité est plutôt moins jolie. Cette expression est une déformation phonétique de « bêtes à bons yeux ». En effet, pour compter le nombre de points sur le dos de la coccinelle, il fallait avoir de bons yeux d'où son nom « bêtes à bons yeux » devenue au fil des siècles « bête à bon Dieu ».



## Rôle d'une unité d'accueil spécifique ALZHEIMER

L'EHPAD Jacques Barat Dupont comprend une Unité d'Accueil Spécifique Alzheimer (UASA) de 11 places d'hébergement complet, une place d'hébergement temporaire et des places d'accueil de jour. L'unité est située dans une aile du rez-de-chaussée de l'établissement et donne accès à un jardin sécurisé.

Composée d'une salle de vie, l'unité Alzheimer était appelée autrefois « Cantou » (Centre d'Activités Naturelles Tirées d'Occupations Utiles). Le mot Cantou, d'origine occitane signifie "coin de feu", est révélateur de l'atmosphère chaleureuse qui règne dans cet espace privatisé.

L'unité spécifique Alzheimer en EHPAD, se définit par des caractéristiques qui sont :

- une population ciblée : patients souffrant de maladie d'Alzheimer ou syndrome apparenté compliqué(e) de symptômes psycho-comportementaux dits « productifs », « gênants » ou « perturbateurs »
- un personnel en nombre suffisant, qualifié, volontaire, formé et soutenu
- un projet spécifique de soin et un projet de vie personnalisé
- une participation de la famille et un programme d'aide aux aidants
- un environnement architectural adapté et indépendant du reste de la structure.

Ces unités présentent un projet de vie et des projets de soins adaptés à l'architecture, l'accompagnement personnalisé, et à un choix d'activités.

Les principaux axes du projet de vie et soins que nous appellerons « Parcours personnalisé du résident » (P.V.I.) sont les suivants :

- ☞ Discuter et évaluer l'intérêt d'un traitement spécifique
- ☞ Détecter, prévenir et traiter les symptômes psycho-comportementaux
- ☞ Favoriser et stimuler l'utilisation des capacités restantes
- ☞ Lutter contre la dénutrition
- ☞ Prendre en charge les comorbidités
- ☞ Considérer les aspects éthiques.

L'admission au sein de l'Unité Spécifique Alzheimer est décidée en Commission d'admission, sur présentation du dossier médical. Ces unités doivent rester des structures d'accueil transitoires au regard de l'évolution des symptômes de la maladie. Les personnes admises à intégrer une unité Alzheimer, doivent être au moins autonomes dans la marche et dans la prise des repas.

**Sandrine LHOTTE**



Le 14 février dernier, l'EHPAD J. Barat Dupont a inauguré, en présence des membres du Rotary Club et d'invités, une cuisine ouverte sur le lieu de vie, à destination des résidents. Cette cuisine équipée va permettre aux animatrices de mettre en place des ateliers culinaires. Un jour par semaine, un menu pour une dizaine de résidents sera réalisé par leurs soins et dégusté en toute convivialité. Aussi, il est prévu de confectionner plusieurs matins de la semaine, les goûters servis dans l'après-midi.

Ainsi, les résidents vont pouvoir à nouveau retrouver les gestes d'antan, des odeurs connues de plats qui mijotent, avoir des moments de convivialité et peut-être pour certains retrouver une estime de soi et une valorisation aux yeux des autres résidents.

Le plaisir des sens est très important pour une personne âgée et « le prendre soin » passe déjà par le respect de soi et des autres, la pratique des gestes simples et connus, la prise en compte de l'histoire de vie de chaque personne et de son parcours de vie au sein de l'établissement.

Que cet espace cuisine donne également la possibilité à des associations, écoles, ... de se joindre à nous, pour cuisiner ensemble.

**Sandrine LHOTTE**

# SSIAD

## LES SERVICES DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE ONT 30 ANS

### Le maintien à domicile : une origine millénaire

Dès la plus haute antiquité on peut retrouver des traces écrites du maintien des personnes âgées dans leur milieu de vie habituel. Le vieillissement et la dépendance étaient considérés comme une phase de notre cheminement sur terre et faisaient partie de la logique des choses. La personne âgée n'était ni rejetée de la société, ni isolée, ni encore moins « éloignée » de son cadre de vie.

Le « vieillard » continuait à avoir un rôle social en fonction de ses capacités, et conservait une parcelle d'existence par sa présence dans les moments forts de la vie familiale et sociale. La dépendance n'était pas un fardeau pour la communauté. Des écrits, qui nous sont parvenus de l'Égypte, de la Grèce ou de la Rome Antique relatent la place de ceux qu'on appelait alors avec respect « les anciens ».

On peut dire que la société française, encore fortement rurale, agit ainsi jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle.

L'industrialisation et l'exode des campagnes vers les villes entraînent petit à petit un éclatement des familles.

### Les prémices de l'institutionnalisation :

Au moyen âge, ce sont surtout les congrégations religieuses qui viennent en aide aux personnes démunies et/ ou malades. Le critère de l'âge n'est alors pas pris en considération. Sous Saint Vincent de Paul sont créés les premiers établissements d'accueil (les hospices) pour les pauvres (par ex l'Hotel Dieu). L'hospice n'est encore pas l'endroit où l'on met « les vieux », mais seulement un refuge pour les plus démunis. D'ailleurs, compte-tenu des conditions sanitaires et de vie, l'espérance de vie est faible et il n'y a pas beaucoup de vieillards.

### La solidarité sociale :

Les bases en sont jetées dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle par les grands patrons qui, par paternalisme ou pour garder les ouvriers, mettent en place un système d'aide (logement, hospices...)

La sécurité sociale n'existe en tant que telle que depuis un peu plus de 60 ans.

La réponse aux besoins de santé et de société se concrétise par exemple, par l'apparition des dispensaires et la création d'établissements et d'institutions parmi lesquels on retrouve les hospices.

Les soins à domicile n'existent pas. Les accouchements sont pratiqués par des matrones, il y a aussi des « laveuses » qui sont appelées pour les toilettes mortuaires, et les piqûres sont réalisées par les « piqueuses » qui n'ont aucune formation particulière et se transmettent le savoir de mère en fille. Dans les zones reculées, ce schéma a perduré jusqu'à une époque récente, en particulier pour les piqûres.

On assiste malgré tout à une évolution notable au début des années 50.

Si les services d'aide à domicile existent depuis les années 20, ils concernaient surtout au départ l'aide aux enfants, l'aide aux mères et l'aide au ménage. La notion de soins est alors attachée à la maladie et non à la dépendance.

Peu à peu, portés par ces services ou par le biais d'une autre structure (CCAS-hôpital...)

**les services de soins à domicile font leur apparition.** Les pouvoirs publics inscrivent dans le cadre du VII<sup>ème</sup> plan la possibilité « d'assurer sur prescription médicale des soins globaux et continus à certaines personnes âgées, invalides ou handicapées, maintenues à domicile » .



Une centaine de ces services se mettent en place entre 1978 et 1981. Ils pourront ainsi permettre :

- ⇒ d'éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales seront favorables
- ⇒ de faciliter un prompt retour au domicile à la suite d'une hospitalisation
- ⇒ de prévenir ou retarder la dégradation progressive de l'état des personnes
- ⇒ d'éviter ou de retarder l'admission en établissement de long séjour.

Les soins sont dispensés par des infirmiers et des aides-soignants. Les infirmiers ont signé une convention avec le SSIAD et sont rémunérés à l'acte, par le SSIAD .

L'assurance maladie finance l'intervention sur la base d'un prix de journée aux alentours de 34 euros, et par conséquent, le contrôle médical intervient lors de la prise en charge ou de la prolongation. Dans ces 34 euros par jour et par personne, il faut inclure les frais de gestion, la prestation de l'infirmier libéral, ses kilomètres, les salaires des aides-soignantes, de l'infirmière coordinatrice, leurs frais kilométriques et de petit matériel, ainsi que les prestations éventuelles d'un pédicure à la demande du service.

#### Le soin toilette et l'hygiène du corps :

Dans la société ancestrale, la notion de toilette du corps, et plus encore la notion d'hygiène du corps, sont inexistantes. Si les Romains ont inventé les thermes, le roi Louis XIV ne se lavait que quelques fois par an au cours d'un cérémonial fort fréquenté. L'eau courante n'existait qu'aux fontaines et dans bien des villages il a fallu attendre le début des années 50 pour voir la mise en place de l'adduction d'eau.

Ce n'est qu'en 1956 que l'hygiène du corps sera reconnue avec la création du CAFAS (certificat d'aptitude à la fonction d'aide-soignante) permettant par là même, la reconnaissance de l'aide-soignante.

#### Les aides-soignants : un long chemin vers la reconnaissance

L'aide-soignant, de par sa formation, ne sera pendant des années reconnu, que comme auxiliaire de soins hospitaliers. Il faut attendre 1981 pour que l'aide-soignant soit reconnu à part entière en tant que soignant diplômé, ayant un rôle à jouer dans la prise en charge des soins de nursing et d'accompagnement des personnes âgées, malgré une formation toujours axée sur les établissements hospitaliers.

Le décret infirmier de 1981 (modifié en 1984) définit le rôle propre de l'infirmier et les soins qu'il peut confier (et non déléguer) à l'aide-soignant « sous sa responsabilité et en fonction de la formation reçue ».

Il faudra attendre les mouvements sociaux de 1988-91 pour que le statut des aides-soignants soit valorisé et encore attendre 1994, pour que l'aide soignant reçoive enfin un **diplôme professionnel**, qui va le différencier d'autres acteurs d'aide, en particulier les CAFAD (certificat d'aptitude à la fonction d'aide à domicile) et les BEP sanitaires et sociaux.

L'aide-soignant devient alors un **soignant à part entière** avec des responsabilités, mais sans véritable délégation. Il devient enfin un acteur du soin, un acteur de la prise en charge globale de la personne et principalement de la personne âgée dépendante à domicile.



En août 2007 enfin, l'aide-soignant bénéficie comme tous les autres associés du soin, d'un **diplôme d'état**.

#### L'évolution :

Historiquement la reconnaissance du statut de l'aide-soignant va de pair avec l'évolution constatée dans la prise en charge de la personne âgée en perte d'autonomie.



Si dans les années 1970 de nombreuses institutions existantes se sont modernisées ou de nombreuses maisons de retraite (on ne parle plus d'hospice) ont été créées, elles l'ont parfois été sans structure médicale, ce qui

conduisait ces établissements à n'accepter que des pensionnaires valides. Dès que la maladie ou la dépendance s'installait, la personne âgée malade était orientée, de fait, vers un service hospitalier de médecine, puis vers un service de moyen et long séjour.

La perte d'autonomie était assimilée à la maladie, et il fallait y apporter forcément une réponse médicamenteuse.

Le groupe de travail « SOINS AUX PERSONNES AGEES » a remis son rapport au ministre en 1980. Il souligne en particulier la nécessité d'admettre qu'il existe une limite au recours aux seuls professionnels libéraux. Il souligne également qu'il est impératif de pouvoir apporter une aide globale aux actes essentiels de la vie pour les personnes âgées dépendantes. Cette aide globale ne peut être réalisée par un intervenant rémunéré à l'acte seul.

30 ans après, le tableau doit être complété par le fait que le service de soins à domicile aux personnes âgées agit sans éclat ni publicité, et par conséquent les personnes qui pourraient en bénéficier, n'en sont pas toujours correctement informées.

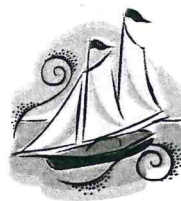
Si les services sociaux rattachés aux hôpitaux ont une parfaite connaissance de ces structures et y recourent régulièrement, de nombreux médecins avouent leur méconnaissance de ce système, de son mode de fonctionnement et d'admission, rédigeant une simple ordonnance mal libellée pour l'infirmière libérale. De part leur appellation malheureusement, les SSIAD sont toujours considérés comme des « services » et non des entités à part entière.

Un nouveau mode de tarification prévu en 2011 laissait présager des moyens budgétaires plus cohérents. Ce projet a été renvoyé.

De par son budget global, et par l'absence de mouvement d'argent avec la personne soignée, le SSIAD évite tout mercantilisme. Avec peu de moyens en matériel et encore moins en personnel, il sait se remettre en question en adoptant des critères d'évaluation formalisés.

L'usager reste au centre de nos préoccupations et pour nous, doit être acteur de sa propre prise en charge. Si nos tutelles demandent à juste titre des prises en soins efficaces, mais parfois un peu standardisées, un autre critère doit dorénavant être pris en considération, celui du coût, qui doit être maîtrisé. La personne aidée attend toujours quant à elle, un soin certes efficace et sécurisé, mais aussi de l'écoute de la part des soignants, de l'empathie, de la chaleur humaine. Il est parfois bien difficile pour le professionnel de faire un tri convenable dans ces critères qui parfois sont difficilement conciliables.

**Brigitte ADRIAN**



*Le pessimiste se plaint du vent,  
L'optimiste espère qu'il va changer,  
Le réaliste ajuste ses voiles.*

*William Arthur Ward*

*Une seule hirondelle ne fait pas le printemps;  
un seul acte moral ne fait pas la vertu.*

*Aristote*

*Gardez le visage tourné vers le soleil  
et vous ne verrez plus les ombres.*

*Hellen Keller*



Yvette DOUMENE



Sandrine L'HOTTE

Isabelle NOËL

Annick ELOY-FRESSINET

***Départ et arrivées dans nos associations***